

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Accords PS-EELV, la fin de quelle Françafrique ?

Si plusieurs points de cet accord indiquent une volonté d'épuration de la vie politique française allant dans ce sens, d'autres aspects du texte laissent planer certaines ombres.

Lire page 6 et 7.

MADAGASCAR

L'impasse politicienne

La Grande Île vit depuis presque trois ans une situation des plus confuses : bradages de terres agricoles, transition politique controversée, incursion de l'armée dans le champ politique, enjeux économiques sous-jacents.

Lire page 12 et 13.



Deux grandes dames



Danielle Mitterrand par Chantal Biya, le 1^{er} avril 2008 au Palais de la présidence du Cameroun

«Les gens admirables en qui le système se personifie sont bien connus pour n'être pas ce qu'ils sont ; ils sont devenus grands en descendant au-dessous de la réalité de la moindre vie individuelle.» Guy Debord
La société du spectacle.

Suite page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE
14 000 migrants-morts – Histoires de dames
1 et 2 –

→ P. 1 & 3 EDITO DEUX GRANDES DAMES

→ P. 4 DJIBOUTI LA POUDERIÈRE

Alors que la gabegie et la corruption siphonnent les finances de l'Etat, la contestation sociale s'amplifie.

BRÈVES RDC : après l'heure, c'est plus l'heure

L'ordre et la morale... selon Pons

→ P. 5 WIKILEAKS, Djibouti DES MERCENAIRES EN EAUX TROUBLES

→ P. 6&7 FRANCE : accords PS-EELV, la fin de quelle Françafrique ?

BRÈVES Le Maroc en route pour la démocratie ?

→ P. 8&9 GÉNOCIDE RWANDA "Nous serons de retour dans 3 jours"

Eric Nzabihimana, rescapé de Bisesero témoigne

BRÈVES La France devra désormais accepter les extraditions vers le Rwanda

→ P. 10&11 SÉNÉGAL L'heure de vérité face aux enjeux vitaux de 2012

Le 26 février 2012, les Sénégalais seront appelés aux urnes pour l'élection présidentielle dans un contexte économique et politique tendu. L'occasion de s'intéresser aux vrais enjeux de cette élection. Analyse de Dialo DIOP, secrétaire du RND.

→ P. 12&13 MADAGASCAR Crise et impasse politicienne

Madagascar vit depuis presque trois ans une situation des plus confuses : bradages de terres agricoles, transition politique controversée, incursion de l'armée dans le champ politique, enjeux économiques sous-jacents...

→ P. 14&15 RÉTROSPECTIVES 2011

→ P. 16 Compaoré et Gbagbo à la CPI

Côte d'Ivoire

Les livres sur la Côte d'Ivoire fleurissent. Celui de Thomas Hofnung, *La crise ivoirienne. De Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, publié à La Découverte, a ouvert le bal. C'est un livre d'une écriture plate et ennuyeuse où l'on trouvera rassemblé tout ce qu'en France le conformisme politique et médiatique a ressassé depuis toujours sur la Côte d'Ivoire. Et tout d'abord la thèse du « miracle ivoirien » sous Houphouët. On croirait entendre Chirac. Le boum du cacao a certes rapporté beaucoup d'argent, mais tout a été dilapidé en vain. Les fonds de régulation de la filière ont disparu et les producteurs ont subi de plein fouet la chute des cours. Houphouët-Boigny n'a rien arrangé pour le développement industriel et la diversification des activités qui auraient assuré l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Après moi le déluge !

Selon Thomas Hofnung l'avancée des rebelles, lors de la tentative de coup d'État de 2002, vient de ce qu'ils étaient « mieux organisés que les FANCI (Forces nationales de Côte d'Ivoire) ». La suite de l'histoire, neuf ans après, a montré que ces troupes étaient sans aucune espèce de discipline. En fait on sait que l'avancée

des rebelles en 2002 est due à l'écrasante supériorité de l'armement, puissant et sophistiqué, dont ils disposaient, on ne sait par quel miracle puisque l'armée ivoirienne était alors sous-équipée. Ces « rebelles » s'opposaient aux « *nervis de Gbagbo* ». On voit tout de suite où sont les bons et les méchants, en toute objectivité journalistique. Pour documenter le « *bain de sang à la libérienne* », qui menaçait la CI, Thomas Hofnung se réfère à *Allah n'est pas obligé*, qui est un roman de A. Kourouma. La simple réalité n'est pas assez bonne à dire ?

Mais la perle des perles est probablement cette assertion : « *Début 1994 le franc CFA est dévalué de moitié, marquant la fin du régime privilégié consenti aux anciennes colonies* ». Belle énormité !

Que ceux qui veulent s'informer aillent consulter, sur le net (*mongobeti.org*) le numéro 41-42 (septembre-décembre 1984) « spécial Côte d'Ivoire » de la revue *Peuples noirs Peuples africains*. Ils pourront y lire un article remarquable *La zone franc et la Côte d'Ivoire*, de Lambert Kouadio (pseudonyme d'un économiste ivoirien. Il ne faisait pas bon écrire cela sous le règne béni d'Houphouët). Aujourd'hui cet article a toute son actualité pour ceux qui veulent échapper à la propagande néocoloniale véhiculée par le gros du troupeau des journalistes, « spécialistes de l'Afrique » dans les grands médias français.

14 000 morts

Une soixantaine d'Etats se sont réunis à la troisième conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement, les 22 et 23 novembre, à Dakar avec pour objectif principal la lutte contre l'immigration irrégulière. En marge de ce sommet, plusieurs organisations civiles africaines et européennes ont organisé un contre-sommet afin de dénoncer « des accords peu respectueux des droits des migrants » et d'alerter les gouvernements africains quant aux volontés européennes. Selon les estimations, 14 000 migrants sont morts entre 2006 et 2010.

Histoires de dames

« *Erreur de casting* » : telle est la une du *Figaro* du 24 novembre, à propos d'Eva Joly. Et l'ensemble de la presse de faire chorus : *Libération* « *Le calvaire des verts* ». *Le Parisien* : « *À quel jeu joue Eva Joly ?* ». Pourquoi cet hallali mené au son des aboiements de la presse et même de ceux des *leaders vedettes* d'Europe Écologie Les Verts, qui apparemment ont seuls le droit de dire tout haut ce qu'ils

pensent. Ainsi Daniel Cohn-Bendit : « *Eva Joly fait les mauvais choix politiques* ».

Que reproche-t-on à Eva Joly ? De refuser de se rallier au PS avant même le premier tour de l'élection présidentielle en disant quelle position elle prendrait pour le deuxième tour. Avec le solide bon sens qui l'habite elle a dit aux journalistes de demander d'abord à François Hollande s'il voterait pour elle au second tour.

On avait déjà déployé la grosse artillerie pour empêcher que Eva Joly ne soit la candidate de EELV. Contre l'attente des médias et des apparatchiks, les militants l'ont plébiscitée. La même tactique se répète pour la campagne présidentielle, là encore le même résultat pourrait bien surprendre les prévisions.

Eva Joly est tout ce que la société du spectacle ne supporte pas et le terme de « casting », employé par *Le Figaro* est à ce titre révélateur. Le délire extatique dont la presse a entouré la disparition de Danielle Mitterrand, la semaine même où elle lynchait Eva Joly, est lui aussi révélateur. C'est que Danielle Mitterrand était une icône de la société du spectacle dans le rôle de Sainte en trompe-l'œil, qu'elle jouait à la perfection. Là pas d'erreur de casting. Elle savait, par son conformisme sans faille aux causes médiatiques, donner l'image d'un non-conformisme de bon aloi. François Lotteau, maire de Rully en Bourgogne, fut un des seuls à rendre hommage à Eva Joly en la saluant en ces termes : « *Vous êtes une erreur de casting. Vous ne jouez pas le jeu en effet. Ça tombe bien ; le jeu politique n'amuse plus les électeurs* ».

À l'heure où la politique spectacle est en train de nous entraîner à l'abîme, à force de mensonges pilonnés en tant que vérités, on ne rappellera jamais assez l'axiome de Guy Debord, dans *Commentaires sur la société du spectacle* : « *La possession d'un « statut médiatique » a pris une importance infiniment plus grande que la valeur de ce qu'on a été capable de faire réellement.* »

Histoires de dames 2

Ségolène Royal, présidente de l'Association internationale des régions francophones, avait choisi le Burkina-Faso pour la tenue de l'assemblée générale de l'AIRF. Elle a été reçue à cette occasion par le président Compaoré. Morceaux choisis : « *Nous avons parlé de son rôle éminent dans la résolution des conflits dans la sous-région* ». Il n'y a qu'à voir en Côte d'Ivoire en effet ; une vraie réussite.

Continuons : « *Le Burkina peut compter sur moi dans sa volonté de redorer son image à l'étranger. Nous avons d'ailleurs été remerciés pour avoir maintenu la tenue de l'assemblée générale de l'AIRF à Ouagadougou parce que les gens croyaient*

Billets d'Afrique, ce sont aussi des articles à lire sur survie.org :

Madagascar : le pillage

L'accaparement des terres en Afrique ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé avec la colonisation mais le processus s'accélère actuellement avec des sociétés d'investissement qui achètent des terres laissées en friches et profitent de la demande accrue de surfaces cultivables pour spéculer. Le cas de Madagascar est édifiant. Interview de Mamy Rakotondrainibe, présidente du Collectif pour la Défense des Terres Malgaches (TANY). Lire p. 12-13

Gabon, l'heure du bilan

Dès 2007, Nicolas Sarkozy s'est placé dans la continuité de ses prédécesseurs en soutenant le régime d'Omar Bongo. Un soutien poursuivi, en 2009, avec la caution de l'élection frauduleuse du fils Bongo. Deux ans après, à l'heure des législatives, le pays est dans une impasse alors que s'amplifie la contestation du mouvement « *Ca suffit comme ça* » et de l'opposition refusant d'aller aux élections.

qu'on l'aurait annulée ou délocalisée à cause des troubles sociopolitiques que le Burkina a connus. J'ai absolument refusé d'annuler la rencontre sous prétexte qu'il y avait eu des problèmes qui, du reste, avaient été surmontés. Par cette réunion



internationale, le Burkina a pu profiter de cette tribune très positive pour redorer son image. » Au moins c'est clair. Par ailleurs, peu soucieuse de contradiction, Ségolène Royal applaudit, comme tout le monde, aux troubles sociopolitiques en Libye, auxquels la France a largement contribué afin qu'ils ne risquent pas d'être surmontés.

La place de l'Afrique dans la politique du PS ? : « L'Afrique occupe une place essentielle dans notre programme politique. J'ai toujours plaidé pour un nouveau dialogue entre l'Europe et l'Afrique. Nous devons être solidaires autour de la Méditerranée. L'Afrique et l'Europe font un tout. La présence française ainsi que les coopérations sont très importantes. » Vive l'Eurafrrique ! Vive la présence française !

Mais attention méfions-nous des prédateurs : « La Chine est présente en Afrique, pas forcément de façon positive. Même si on n'a pas de leçon à donner vu l'histoire coloniale, il faut reconnaître que nous assistons à un expansionnisme chinois en Afrique. Après les entreprises, la Chine amène la main-d'œuvre. Dans les rapports, il y a une forme de prédation de la Chine sur l'Afrique. Cela m'inquiète personnellement. Je parle librement. Je pense que l'Europe doit tenir toute sa place dans des coopérations respectueuses. C'est ce que la France fait en particulier avec l'Afrique. » En toute liberté, Ségolène Royal pense que la Françafrrique est un modèle.

Le PS et la Françafrrique : « Je ne suis pas là pour critiquer la politique française. Cela ne se fait pas d'autant plus qu'on est à l'étranger. » Les bonnes manières avant tout. Lors de sa conférence de presse à l'ambassade de France elle a dit, selon *Paris-Match*, rapportant son entrevue avec Compaoré, « Je lui ai dit que je ne serai pas la première femme présidente de la République, mais que je serai peut-être la première femme présidente de l'Assemblée nationale en France ». On peut être sûr que les dictateurs amis de la France y seront alors très bienvenus.

Deux grandes dames

Suite de la page 1

Deux grandes dames, une même sensibilité aux douleurs de ce triste monde : c'est ce que révèle la photo de l'accueil de Danielle Mitterrand par Chantal Biya, le 1^{er} avril 2008, dans le salon oriental du Palais de la présidence du Cameroun, un mois après que la répression de manifestations d'opposition eût fait 150 morts dans les villes camerounaises. Pendant qu'on jugeait en masse les fauteurs de désordre, la fête ne fut pas troublée.

C'est au titre de sa fondation France-Libertés que Danielle Mitterrand est alors au Cameroun, celle-ci soutenant, paraît-il, la création à Douala d'une école d'ingénieurs par un cadre d'Alcatel. Surtout, son combat pour l'accès à l'eau imposait sans doute un passage par le palais de Biya, voie d'accès traditionnelle à toutes sortes de liquide pour nos politiciens français.

Comme c'est commode ces fondations de premières dames, d'anciens présidents et autres notabilités. A quoi servent-elles ? Le rapport de France-Libertés pour 2010 tient en six petites pages, photos incluses, pour un budget de 1 193 365 euros. Mais foin de ces préoccupations basement matérielles puisque, comme chacun sait, ces fondations ne poursuivent qu'un but : le bien. La Fondation Chantal Biya se consacre à la lutte contre le sida, quand France Libertés « défend activement les Droits de l'homme ». Les médias ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, tous saluant d'une seule voix l'intransigeante vertu de la grande conscience socialiste, l'intrépide rebelle qui, faisant fi des périls, défendait avec un courage inouï la cause du peuple tibétain et celle des Indiens du Chiapas.

Aux méchants, qui l'accusent d'avoir méprisé les exigences de la *realpolitik*, nous opposons le démenti le plus ferme, et nous ajoutons le plus méprisant : on ne l'a jamais vue au côté des opposants aux terribles dictatures installées depuis des décennies en Afrique subsaharienne – demander la libération de Mandela après que tout le *show business* anglosaxon se fut rallié à la cause anti-apartheid était bien le moins de la part de notre première dame. Elle n'est pas allée jusqu'à exiger la vérité sur l'assassinat, le 29 mars 1988, de Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris. On ne l'a jamais surprise à soutenir le peuple ogoni dans sa lutte contre les compagnies pétrolières qui ravagent le delta du Niger, ni à se faire photographier aux côtés de leur leader Ken Saro Wiwa ; on ne l'a jamais entendue s'élever contre le pillage du Niger par Areva et l'empoisonnement des enfants touaregs par les déchets de l'uranium, jamais elle ne se hasarda à « défendre activement les droits » des hommes qui ont le mauvais goût de vivre et de mourir dans les zones où la France a planté ses griffes. Demandez donc aux rescapés du génocide des Tutsi en 1994 ce qu'ils pensent de notre rebelle nationale.

Bien loin de placer parfois son mari « dans des positions diplomatiques délicates », comme d'aucuns le prétendent, elle constituait au contraire un élément clé de sa diplomatie. Pendant que Mitterrand père et fils soutiennent le régime génocidaire du Rwanda, France libertés fait diversion en « dénonçant le sort tragique des populations kurdes ».

N'est-ce pas au fond ce rôle-là surtout que partagent nos grandes dames ? Quand ces messieurs repeignent l'Afrique en rouge sang, ces dames arpentent le trottoir des bons sentiments où elles exhibent leur gros coeur dans de nobles causes photogéniques et inoffensives.

Voilà pourquoi, faisant fi des censeurs, il faut oser affirmer qu'en ce 1^{er} avril 2008, sur le canapé rouge du salon oriental de Mme Biya, Danielle Mitterrand était bien à sa place : l'ex-première dame de la Françafrrique passant le flambeau à son émule.

Odile Tobner

Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

DJIBOUTI

La poudrière djiboutienne

Alors que la gabegie et la corruption siphonnent les finances de l'Etat, la contestation sociale s'amplifie neuf mois après l'élection frauduleuse de Guelleh. Chaleureusement salué par Sarkozy pour ce troisième mandat, Guelleh accentue la répression au risque d'embraser le pays.

Asséchées par la corruption du gouvernement du président Ismaël Omar Guelleh et par les patrons des grandes entreprises nationales, les finances de Djibouti sont exangues. La voracité de Guelleh, sa famille et ses proches continue de plus belle avec des retraits considérables d'argent, plusieurs millions d'Euros à chaque fois. Et comme les aides internationales semblent avoir été pratiquement stoppées (notamment celle de la France), le Trésor djiboutien n'a plus de ressources financières. Le désengagement de la France est visible alors que cet été, la 13^e DBLE (demi-brigade de légion étrangère), l'un des deux régiments opérationnels et le plus emblématique, qui était stationné à Djibouti, a levé le camp pour rejoindre la nouvelle base française d'Abu Dhabi. Sans que l'information ne soit confirmée, le second régiment opérationnel, le 5^e RIAOM, devrait faire ses valises dans les prochains mois. Ne resteront plus que la base aérienne, la base navale et le 10^e bataillon de commandement et de service, puisque la fermeture de l'hôpital militaire Bouffard a été évoquée dans le projet budgétaire soumis aux députés français. Depuis de nombreux mois, on parle de la renégociation des accords de défense entre les deux pays. Les négociations butent sur des points majeurs sans que l'on sache lesquels. On peut imaginer que les prétentions financières du président Guelleh quant au loyer de la base française dépassent le seuil maximal proposé par la France.

Amende record pour Total

Dans ce contexte de crise, il est tentant de voir dans la récente condamnation de deux filiales de Total à la somme record de 204 millions d'euros, une mesure de compensation. Total Djibouti et Total Marketing Djibouti ont été condamnés pour une affaire de pollution, des fuites d'hydrocarbures venant d'un réseau ancien d'oléoducs, découvertes en

1997. En réclamant un tel montant, Guelleh ne cherche-t-il pas à faire pression dans les négociations avec le gouvernement français. Une thèse probable alors que Total avait suspendu récemment l'approvisionnement des véhicules des forces de police pour des arriérés de paiement. Ce jugement permettra-t-il de pratiquer des compensations dans le but d'annuler les dettes de l'Etat djiboutien auprès du pétrolier ?

Un avenir inquiétant

Dopée par les exemples du printemps arabe, la population djiboutienne commence à se rebeller et à réclamer ouvertement le départ du dictateur. La tension est palpable et n'a cessé de monter en puissance depuis la grande manifestation du 18 février 2011 puis la « réélection » de Guelleh. Le niveau moyen de ressources par habitant continue à baisser : la moitié des familles ne ferait plus qu'un seul repas par jour. Le niveau de chômage est considérable avec un taux de 74 % de chômeurs dans la population en situation de travailler, généralement admis. Après les retraités, ce sont surtout les élèves, les étudiants et les jeunes diplômés-chômeurs, qui conduisent des actions quasi-quotidiennes dans les rues de la capitale. La répression est violente ; les manifestants, y compris mineurs, sont arrêtés par centaines et transférés dans différents centres de la ville : brigades de gendarmerie, école de police de Nagad et parfois détenus dans des lieux de détention secrets. Les retards de paiement dans la fonction publique sont fréquents, la mise en liquidation d'entreprises privées et les licenciements massifs de personnels dans la construction et la gestion du port s'accroissent. Certains quartiers n'ont accès à l'eau qu'une heure par jour, l'alimentation électrique est souvent interrompue et les hôpitaux manquent de tout.

Pour toute réponse, le régime prend pour cible des membres de l'opposition, les journalistes et les défenseurs des Droits de l'homme. Certains ont passé plusieurs jours dans les salles de torture de la gendarmerie et du SDS (services secrets Djiboutiens), avant d'être remis en liberté par un juge intègre et courageux. Celui-ci, Mohamed Cheick Souleiman, paye d'ailleurs très cher son engagement pour la justice, puisqu'il a été à son tour arrêté et torturé avant d'être mis au secret. Malgré tout, les langues se délient. Plusieurs opposants, dont Houssein Robleh Dabar, ont osé raconter publiquement le récit de leurs tortures. Il est à noter qu'un médecin français installé de longue date à Djibouti, a refusé, avec virulence, de délivrer des certificats médicaux aux victimes

pour attester des tortures subies.

Alors que la répression s'accroît, Guelleh se prépare au pire. D'après plusieurs témoins, le régime assure la distribution d'armes et d'argent dans des quartiers connus pour être proches de l'ethnie du président avec des agents kenyans et éthiopiens qui font la tournée en pick-ups. De quoi embraser le pays à la moindre étincelle.

Jean-Loup Schaal

RDC: après l'heure, c'est plus l'heure

Tiens donc ! Radio OKAPI, la radio de la MONUSCO a annoncé le 2 décembre, qu'un avion en provenance d'Afrique du Sud avait atterri le 29 novembre à Lubumbashi avec une cargaison de nouveaux bulletins de vote. La question est de savoir pourquoi ces nouveaux bulletins arrivent un jour après la date officielle des élections alors qu'il aurait dû arriver une semaine avant ?

L'ordre et la morale... selon Pons

Sorti le 16 novembre au cinéma, le film *L'ordre et la morale*, de Mathieu Kassovitz, revient sur l'un des plus récents crimes coloniaux français : l'assaut meurtrier du 5 mai 1988 sur la grotte d'Ouvéa, en Nouvelle Calédonie, qui se solda par la mort des 19 Kanaks preneur d'otages, dont plusieurs visiblement par exécution sommaire. Un travail de mémoire, même s'il est dommage qu'il soit chaussé de lunettes barbouzardes, sans doute trop précoce pour Bernard Pons, alors ministre des DOM-TOM, qui n'apprécie pas la version des faits présentée par le réalisateur. Mais le plus intéressant reste sa vision de l'autodétermination des peuples, présentée au journaliste de 20 minutes (16 novembre) : « *Le travail effectué depuis 1988 est remarquable. J'espère qu'un jour, toutes les composantes de l'île pourront vivre en paix, ensemble. Il faudra faire ce référendum sur l'indépendance quand les esprits seront prêts. Aujourd'hui, c'est encore trop tôt. Le jour où cela se fera, il faudra bien respecter l'avis des Calédoniens.* » Évidemment : en 1988 ces sauvages n'étaient pas aptes à se prononcer, et il faut sans doute prolonger le « travail remarquable » effectué depuis, pour bien préparer « les esprits » : et une fois qu'ils « seront prêts » à émettre « l'avis » qu'on attend, il faudra le « respecter » !

DJIBOUTI

Des mercenaires en eaux troubles

Il y a un an, Wikileaks et quelques partenaires de la presse internationale commençaient la publication au compte-goutte de télégrammes de la diplomatie américaine. A l'occasion de cet anniversaire, nous revenons sur l'un des tout premiers câbles publiés par le *New-York Times*, indexé 09DJIBOUTI113.

Le 30 novembre 2010, on apprenait ainsi les conditions dans lesquelles *Blackwater* avait projeté de se lancer, au printemps 2009, dans la sécurité maritime. La sulfureuse société de mercenaires américaine avait racheté puis équipé le MV McArthur pour en faire un navire de chasse aux pirates somaliens et vendre ses services d'escorte aux navires commerciaux. Le journal américain révélait surtout le mode opératoire prévu par les mercenaires : « *Blackwater n'a aucune intention d'arrêter des pirates, mais utilisera la force meurtrière contre les pirates si nécessaire* ».

Pas de quartier !

Il ressort du câble que *Blackwater* est préoccupé à l'idée de faire des blessés parmi les pirates : « *Tout en affirmant que le droit maritime international permet l'utilisation de la force létale contre les pirates, Blackwater reconnaît aussi la nécessité de respecter les obligations internationales en matière de Droits de l'homme. Une préoccupation, par exemple, est de savoir si Blackwater serait responsable d'assister les pirates blessés, si faire ainsi remettait en cause la capacité de Blackwater à protéger ses clients.* » Pas de quartier!? Malgré ses méthodes expéditives, début février 2009, *Blackwater* obtient l'assentiment d'Hassan Saïd Khaireh, le grand patron de la sécurité du président djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh. Finalement, alors que des plaintes pour discrimination raciale et excès d'autorité à bord du patrouilleur McArthur étaient déposées, *Blackwater* aurait renoncé à se lancer dans la lutte contre la piraterie. Mais comme l'a souligné le journaliste Nicolas Gros-

Verheyde sur son blog, le câble explique que « *pour les urgences médicales, Blackwater a négocié l'accès à Bouffard, l'hôpital militaire français de Djibouti* » et « *Bruno Pardigon, directeur général de la nouvelle Djibouti Maritime Security Services (DMSS), fournira à Blackwater un agrément* ». Le franco-djiboutien Bruno Pardigon a en effet obtenu, par décret présidentiel du 12 février 2009 – donc quelques jours après l'entrevue du représentant de *Blackwater* avec Khaireh -, que les demandes d'agrément en matière de sécurité maritime soient traitées par DMSS. Un second câble, 09DJIBOUTI1333, de novembre 2009, donne les nouveaux tarifs pratiqués : \$5000 au lieu de \$15000/mois pour un permis d'armes en simple transit. Quant au statut de DMSS, « *Pardigon a facilement admis que c'est une entreprise commerciale et une opportunité pour faire de l'argent pour lui et le gouvernement djiboutien, mais il a été clair sur le fait qu'il n'est qu'un intermédiaire pour le gouvernement. Tous les permis et autorisations sont signés du conseiller national pour la sécurité du président de Djibouti, Hassan Saïd Khaireh.* » Interrogé sur le nombre de licences délivrées, « *Pardigon a déclaré qu'il en délivre approximativement quatre à cinq par mois* », citant les firmes anglo-saxonnes *G4S, Secure West* et *Trident Group*. À cette liste, selon Intelligence Online (16 décembre 2010), il faut ajouter *Triskel*. Enregistrée à Londres et fondée en 2008 par Massimo Cauci, un ancien légionnaire, cette société emploie d'anciens nageurs de combat français. Le bureau djiboutien de *Triskel* est dirigé par Gilles Capelle, un ancien du Centre Parachutiste d'Entraînement aux Opérations Maritimes, une branche du service action de la DGSE. Pendant un peu plus d'un an, un sergent de la marine britannique, Craig Shaw, « *dirigeait une équipe de six hommes armés qui embarquait sur les cargos des armateurs clients de Triskel* » avant de se retrouver à la tête de l'antenne britannique de *Saracen International* et travailler pour le compte du gouvernement de transition somalien et des autorités du Puntland. Selon le rapport du Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée du 18 juillet dernier, suite à des contacts entre les dirigeants de *Saracen International* et *Blackwater*, le patrouilleur McArthur, rebaptisé Eaton

et un second navire, le *Seafarer*, sont exploités par *Saracen* (Sarrazin – sic). En 2010, les deux navires opéraient à partir de Djibouti, avec une licence accordée par DMSS et des armes à bord louées au gouvernement djiboutien. Pour le Groupe de contrôle, les activités de *Saracen* en Somalie et au Puntland sont une violation délibérée de l'embargo sur les armes en Somalie et pourraient « *créer la force militaire locale la mieux équipée de toute la Somalie.* » Devant les pressions, *Saracen* a finalement suspendu ses programmes en Somalie et au Puntland.

Rafik Houra

Un Affreux en moins

Alors qu'enfle la polémique sur le transfert prochain des cendres d'un acteur de premier plan des guerres coloniales, le général Bigeard aux Invalides à l'initiative du ministre de la Défense, un de ses anciens officiers, Roger Faulques, accusé de tortures durant la bataille d'Alger, mercenaire en Afrique est décédé début novembre à Nice.

Au début de la guerre d'Algérie, ce partisan de la guerre contre-révolutionnaire de Roger Trinquier commande une compagnie du 1^{er} bataillon étranger de parachutistes, fer de lance du putsch d'Alger. En 1957, durant la bataille d'Alger, Faulques, alors capitaine, est l'officier de renseignement du 1^{er} BEP. Accusé en 1967 par *L'Express* d'avoir « *torturé Henri Alleg et, jusqu'à la mort, Maurice Naudin* », Faulques avait gagné son procès en diffamation contre l'hebdomadaire trois ans plus tard. Fin 1960, après sa mise en disponibilité par le ministre des Armées Pierre Messmer, Faulques encadre des mercenaires, les Affreux, qui vont soutenir, avec la bénédiction discrète de la France, la sécession de la riche province minière du Katanga, au Congo ex-belge, lancée par Moïse Tshombé.

Roger Faulques recrutera également des mercenaires avec Bob Denard pour la sécession du Biafra (1967-1970) téléguidée par les services français qui provoqua une famine et près d'un million de morts. Faulques était malgré tout cela, grand officier de la Légion d'honneur depuis 2004.

Accord PS-EELV : la fin de quelle Françafrique ?

Le «contrat de mandature» en cas de victoire de la gauche à la présidentielle de 2012 qu'ont signé le Parti socialiste et Europe Écologie – Les Verts (EELV) le 15 novembre dernier promet de « mettr[e] fin aux pratiques de la "Françafrique" ». Si plusieurs points de cet accord indiquent une volonté d'épuration de la vie politique française allant dans ce sens, d'autres aspects du texte laissent planer certaines ombres.

Au-delà de la revendication de l'héritage de Mitterrand affichée par bon nombre de dirigeants socialistes, il convient aussi de confronter cette bonne volonté affichée aux actes posés par les élu-e-s du PS ces dernières années. En effet, le déroulement de la négociation montre bien que c'est le Parti socialiste qui a pesé le plus dans cet accord. Le contrat de mandature liste effectivement différentes réformes visant à plus de transparence et de séparation des pouvoirs. Deux principes dont le manque a toujours caractérisé la cinquième république, assurant l'opacité et l'impunité des pratiques françafricaines. Ainsi, le contrôle parlementaire sur l'action du gouvernement devrait être accru et le rôle du président diminué, notamment en matière de politique internationale: «*Les choix diplomatiques et militaires y seront effectivement débattus et décidés.*» et «*les pouvoirs excessifs du président de la République seront réduits ou encadrés: [...] limitation de son pouvoir de nominations*». Si la réforme constitutionnelle de 2008 a légèrement déprésidentialisé les questions militaires, en imposant un avis du parlement au bout de quatre mois d'opération, le déclenchement des opérations extérieures (Opex) reste en effet le privilège exclusif de

l'Élysée. Promettant de mettre fin à une autre particularité française, l'accord annonce aussi le renforcement du «*contrôle parlementaire des services de renseignement [et] l'encadrement des sociétés privées de sécurité*». En outre, le contrat prévoit une «*réforme visant à rendre aux magistrats leur indépendance*» qui s'attaque à la forte dépendance du parquet, dont le comportement a favorisé l'impunité ou le ralentissement de nombreuses affaires françafricaines: assassinat du juge Borrel, affaire des «*disparus du Beach*», plaintes contre l'armée française au Tribunal aux armées de Paris pour l'opération Turquoise au Rwanda, affaire des «*biens mal acquis*»¹.

Des perspectives séduisantes

Une loi contre la concentration des médias serait aussi mise en œuvre, avec des «*moyens de réduire la dépendance des médias à la commande publique*», ouvrant une perspective séduisante alors que bon nombre d'organes de presse sont aux mains d'entreprises du secteur de l'armement ou ont d'importantes activités en Afrique, tout en ayant des liens importants avec l'exécutif français².

Dans le prolongement de l'engagement de nombreuses régions françaises, souvent sous l'impulsion des élu-e-s écologistes, l'accord électoral se place sous le signe de la «*lutte acharnée contre les paradis fiscaux et l'interdiction des fonds spéculatifs*»: abolition du secret bancaire ou encore la proscription par la zone Euro des «*liens de ses établissements bancaires et financiers avec les paradis fiscaux*». En cas de victoire des socialistes et des écologistes les rouages de la corruption, des barbouzeries et du pillage des matières premières que sont ces montages opaques auraient donc *a priori* du souci à se faire.

Côté français et européen, le projet commun défini par l'accord électoral PS-EELV promet donc des atteintes encourageantes à certains socles du système françafricain. Mais la continuité de l'entreprise coloniale doit se déconstruire aussi sur le plan de la politique extérieure.

«*Tournons la page du funeste discours*

de Dakar prononcé par le président sortant!». C'est l'affirmation qui ponctue l'annonce des orientations voulues pour la politique internationale de l'Europe, placée martialement dans une perspective de «*stratégie offensive et défensive dans la mondialisation*».

Un gouvernement PS/EELV ferait «*du renforcement des liens avec l'Afrique une priorité: les deux rives de la Méditerranée ont vocation à relever ensemble les défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de l'accès à l'eau, de la transition énergétique, des migrations, de la défense des libertés et des droits*». On ne peut pas vraiment dire que la France ait pêché par manque de lien avec ses anciennes colonies après les indépendances, bien au contraire.

Quelques contradictions

Si la défense des libertés et des droits est invoquée pour qualifier ces liens, plusieurs passages de l'accord peuvent contredire cette bonne volonté. Alors que l'Organisation internationale de la francophonie n'est en réalité qu'un outil d'influence pour la France, servant trop souvent à apporter une caution à des élections truquées par ses missions d'observation³, ayant même des velléités sur le plan militaire⁴, l'accord promet de redonner «*à la Francophonie les égards et les moyens qu'elle mérite*». Plutôt qu'une réorientation, c'est plus un vernissage qui semble se dessiner pour l'OIF.

Quant à la présence militaire sur le continent, plutôt qu'un retrait de l'armée française, le pacte continue à la légitimer par la lutte «*contre les origines du terrorisme au Sahel ou dans le Golfe*», et prévoit même déjà des «*interventions dans le droit international, le respect des résolutions de l'ONU, la protection des populations civiles et de nos ressortissants à l'étranger*». Dans le respect du droit, certes - encore heureux - mais des interventions, tout de même...

Enfin, les signataires s'engagent à porter «*l'aide publique au développement à 1% du PIB d'ici à la fin de la législature*», niveau qui n'a jamais été atteint, mais malheureusement sans s'intéresser au devenir de cette aide, pourtant sujette aux détournements, sans

non plus s'interroger sur son essence une aide seulement marginalement ciblée sur le bénéfice des populations et aidant surtout nos propres intérêts. Par ailleurs, on cherchera, en vain, toute mention au franc CFA et au vol de souveraineté qu'il constitue. Grande absente du texte, aussi, la coopération militaire et policière, qui permet à bon nombre de gouvernements autoritaires d'Afrique de se maintenir au pouvoir en écrasant par la force toute opposition. L'actualité en Afrique du Nord a pourtant permis de mettre le sujet sur la table des électeurs.

Mettre fin à la Françafrique, pourquoi ? Parce que «pour être écouté, il faut être exemplaire»

La justification de ce slogan donne à s'interroger. Ce n'est pas parce que la Françafrique est criminelle qu'il faudrait y mettre fin, mais parce qu'elle crée un déficit d'image.

Il n'y a pas dans l'accord de volonté profonde de réformer la politique énergétique et commerciale de la France, à la fois pilier et finalité de la Françafrique. La conservation de l'orientation nucléariste le montre. C'est d'autant plus inquiétant que l'épisode de l'intervention assumée d'Areva en dit long sur l'oreille qu'elle a auprès de « ses contacts ordinaires au PS » - en l'occurrence, auprès de Bernard Cazeneuve, un des porte-parole de l'équipe de campagne de François Hollande. Plus largement, il n'est pas question de toucher à l'action des multinationales et entreprises françaises et européennes. Le respect des « normes sanitaires, sociales et environnementales en vigueur dans l'Union » est en effet exigé pour « les entreprises et les pays qui souhaitent vendre leurs productions en Europe » comme un « principe de réciprocité commerciale », donc dans une optique de lutte contre la concurrence déloyale avec l'industrie européenne. On est loin de formulations érigeant comme un principe d'intérêt général le durcissement de la responsabilité sociale et environnementale des filiales d'entreprises françaises et européennes hors d'Europe, alors même que les conditions dans lesquelles elles pillent l'Afrique ne sont un secret pour personne.

Si quelques questions critiques au gouvernement ont été soumises au parlement⁵ ces dernières années, les élu-e-s socialistes n'ont pas fait preuve d'une réelle volonté de rupture avec ces « pratiques d'un autre temps »

auxquelles même Nicolas Sarkozy avait promis de s'attaquer. Le PS, dans son ensemble, a soutenu l'intervention en Côte d'Ivoire, a voté en faveur de celle en Libye, même s'il s'est tout de même abstenu en janvier 2009 lors du vote sur l'autorisation de prolongation de cinq interventions (notamment au Tchad, en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine), plus pour des raisons de forme que de fond.

Enfin, certaines personnalités socialistes se sont fendues récemment de déclarations faisant peser le doute sur la réelle volonté de rompre avec le soutien aux dictatures françafricaines. Ainsi, le 13 janvier dernier, en pleine révolution tunisienne, Claude Bartolone, actuel chargé des relations extérieures du candidat Hollande, trouvait sur BFM TV quelques aspects positifs à Ben Ali : *le président Ben Ali avait réussi à présenter aux tunisiens un compromis. Une marche plus lente que les pays occidentaux en direction de la liberté mais en échange l'éducation assurée pour les garçons et pour les filles, et l'association du peuple tunisien à un développement économique* ».

Plus grave encore, la promesse de Ségolène Royal au Burkina Faso de Blaise Compaoré le 25 novembre 2011 : « *Le Burkina peut compter sur moi dans sa volonté de redorer son image à l'étranger* ». Après 24 ans d'un règne autoritaire, le régime de Compaoré a très certainement une mauvaise image. Plutôt que d'en dénoncer les raisons, Royal choisit d'en améliorer le maquillage. Et c'est peut-être malheureusement seulement ça la « fin [des] pratiques de la Françafrique » qui se dessine via l'accord PS-EELV : une éclaircie – non négligeable – en France et en Europe, mais une refonte cosmétique du soutien aux dictatures africaines.

Mathieu Lopes et Juliette Poirson

1 : Voir le communiqué du Syndicat de la magistrature du 29 octobre 2009 : Lettre ouverte à ceux qui feignent de croire en l'indépendance du parquet.

2 : Dassault ou le groupe Lagardère vendent aussi bien des armes que des journaux ; le groupe Bolloré, et son empire médiatique et publicitaire (*Direct Matin, Direct Soir, Direct 8, Havas, Euro-RSCG...*) ainsi que le groupe Bouygues, propriétaire de TF1, première audience de France, réalisent un important chiffre d'affaire dans les pays africains.

3 : Brochure *La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui*, Survie, p. 31

4 : « *La Francophonie, nouveau cheval de Troie de l'influence militaire française ?* », Pierre Rohman, *Billets d'Afrique* de juin 2008

5 : Notamment l'interpellation de Serge Janquin à Alain Juppé concernant le soutien français au régime de Paul Biya et plus généralement la politique africaine de la France, lors de la séance du 11 octobre 2011 à l'Assemblée nationale.

Le Maroc en route pour la démocratie?

Dans la lignée des soulèvements populaires au Maghreb pour protester contre les atteintes constantes à leur dignité, la corruption instituée et la dictature, les jeunes du Mouvement du 20 février fédèrent des dizaines de milliers de manifestants issus de toutes les couches sociales du pays : jeunes sans emploi, diplômés chômeurs, jeunes avocats, journalistes, habitants des quartiers déshérités, diplômés des écoles de cadres, médecins ou enseignants....

Les violentes répressions des forces de l'ordre, les arrestations abusives et leur cortège de tortures demeurant sans effet, Mohamed VI doit lâcher du lest devant l'ampleur du mouvement. Le monarque décide donc d'une « grande consultation » de tous les partis y compris des « jeunes du 20 février » afin d'élaborer une constitution démocratique avec séparation des pouvoirs, respect des Droits de l'homme et réforme de la justice qu'il soumet à référendum le 1^{er} juillet. Pourtant, le texte final ne fait que renforcer les pouvoirs du roi. Il n'est pas en mesure d'assurer la libération des prisonniers politiques, de lutter contre la corruption, contre l'impunité ou d'envisager de réduire les écarts de « fortunes » scandaleux entre immensément riches et dramatiquement pauvres. Selon les sources gouvernementales 98,5 % de la population s'est prononcée favorablement à la nouvelle constitution. Pourtant 36% des Marocains ne sont pas inscrits sur les listes électorales (sources UNICEF). Le scrutin a donné lieu à la falsification sous toutes ses formes. On retrouve ainsi sur les listes électorales établies du temps de Driss Basri (ministre de l'Intérieur et homme des basses-œuvres d'Hassan 2) des morts qui peuvent voter. Dans certains bureaux, on ne sert que les bulletins du « oui ». Il est aussi relevé des votes sans signatures, sans carte d'électeur ni de carte d'identité, des électeurs chef de famille votant pour toute la famille. Pas étonnant donc que les législatives du 25 novembre dernier ont été boycottées par le mouvement du 20 février, les militants des Droits de l'homme et l'ensemble des partis progressistes du pays dénonçant l'absence de démocratie tandis que les agressions, arrestations et interrogatoires musclés se sont multiplièrent.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé 45% de participation. Là encore de nombreux doutes persistent quant à la régularité des élections : nombre d'électeurs des campagnes reculées et des quartiers défavorisés auraient été « conseillés », « guidés », transportés et rémunérés pour choisir le « bon » bulletin.

GÉNOCIDE DES TUTSI AU RWANDA

« Nous serons de retour dans trois

Eric Nzabihimana a fait partie des 40 000 ou 50 000 Tutsi qui s'étaient regroupés sur les collines de Bisesero à la mi-avril 1994 pour faire face aux attaques des génocidaires. Ces résistants tutsi ont tenu un mois avant de voir leurs lignes de défense brisées et d'être contraints à se terrer dans les collines. Lorsque que, le 27 juin 1994, Eric Nzabihimana est sorti de sa cachette pour aller au-devant d'un détachement français de l'opération Turquoise, les Tutsi de Bisesero n'étaient plus que 2 000 environ, traqués quotidiennement par les tueurs. Les soldats français ne les ont pas secourus, leur promettant de revenir trois jours plus tard. Le 30 juin, quand un second détachement est retourné à Bisesero, un millier de Tutsi avaient encore été tués. Cet épisode tragique fait porter une lourde accusation sur l'armée française : celle d'avoir abandonné ces rescapés à leurs bourreaux. En 2005, Eric Nzabihimana a déposé plainte devant le tribunal aux armées de Paris pour « complicité de génocide ». Extraits de la conférence qu'il a donnée à Strasbourg le 21 novembre 2011 (les intertitres sont de la rédaction).

Je m'appelle Nzabihimana Eric. J'ai actuellement 45 ans. Je suis marié et père de cinq enfants, et une fillette de 10 ans que j'ai adoptée. En plus de cela, je suis rescapé du génocide des Tutsi dans les collines de Bisesero, en préfecture de Kibuye au Rwanda.

La résistance sur les hauteurs de Bisesero

L'élément déclencheur du génocide est le crash de l'avion du président qui date du 6 avril 1994 au soir. Dans tout le pays des barrières [barrages avec contrôles d'identité] sont érigées. Dans mon village natal, ma cellule (la plus petite unité administrative à l'époque) était habitée par plus de 90 % de Tutsi. Le 8 avril, nous avons essayé de nous regrouper pour veiller à ce qu'aucun intrus ou aucun envahisseur ne puisse venir accaparer nos biens, comme cela s'était fait en 1959, d'après ce que mes parents m'ont dit. Le village n'a pas été attaqué à l'époque. De même, en 1973, lorsque le président Habyarimana a accédé au pouvoir, il y a eu des tueries de Tutsi également. J'avais alors sept ans, et je me souviens que la population de notre cellule s'est organisée et aucune maison, aucune vache n'a été prise ou détruite par les tueurs. Alors en 1994, on croyait que ça allait se passer ainsi. Nous avons essayé de nous organiser pour protéger la population et les biens. Nous avons tenu depuis le 8 avril jusqu'au 12 avril. Mais le 13, il y a eu des attaques de grande envergure avec des hommes armés de fusils. Ils ont tiré sur nous. Nous avons essayé de lutter mais ça n'a pas tenu longtemps. Vers l'après-midi, nous étions obligés de quitter le village pour gagner la région historique de Bisesero. On croyait qu'une fois réunis là-bas, on pourrait résister aux attaques qui augmentaient chaque jour. C'est une région très vaste. On a fait des groupes qui se tenaient sur différentes collines dans les directions d'où pouvaient venir les tueurs. On essayait de repousser les tueurs. Les hommes et les jeunes gens, qui avaient encore de la force, devaient se tenir devant en lançant des pierres que les femmes, les enfants, les filles ramassaient à l'arrière. Cette dure épreuve a duré tout le mois d'avril. Du début de mai jusqu'au 12 mai, il n'y a pas eu d'attaques et nous croyions que les tueries étaient finies.

Alors, le 13 mai au matin, nous avons été surpris par une attaque que je ne saurais pas qualifier.

La grande attaque des 13 et 14 mai 1994

Les tueurs venaient de partout, dans des bus, des camions, des camionnettes. Il y avait des gendarmes, des militaires, des miliciens qui venaient de Cyanguu, de Gisenyi, de partout. Toutes les collines de Bisesero étaient couvertes de tueurs. Alors nous avons essayé de lutter, comme d'habitude, chaque groupe de son côté. Mais ça n'allait pas. Ce jour-là, le 13 mai, nous avons dû perdre environ 30 000 personnes. Le jour suivant, le 14, nous avons connu le même forfait. Et à partir du 15, nous n'arrivions plus à tenir debout puisque les tueurs nous avaient pris tout le bétail, les chèvres, les moutons, les vaches. Ils avaient aussi détruit les lentilles, les haricots, tout ce qui pouvait servir à manger. Ce qui était mûr, ils l'emportaient avec eux, ce qui n'était pas encore à terme, ils le détruisaient pour que nous crevions de faim. Alors, à partir du 15 mai, nous avons dû changer de tactique : au lieu d'essayer de combattre les assaillants, nous avons dû nous cacher, courir sur les collines. Nous étions peu nombreux et totalement découragés. On crevait de faim, de maladie, de blessures.

L'arrivée des soldats français

Comme j'avais la chance d'avoir un poste de radio, je suivais les informations sur les radios internationales, notamment Radio France Internationale, puisque Radio Rwanda et la RTLTM ne faisaient qu'encourager les Hutu à tuer les Tutsi. Un matin, j'ai appris par la radio RFI qu'il y avait une mission française à caractère humanitaire qui allait venir au Rwanda. Je n'étais plus sûr d'être encore capable de parler le français. L'après-midi du 27 juin 1994, j'ai vu des hélicoptères atterrir à Gishyita, un centre qui est en bas des collines de Bisesero. Quelques minutes plus tard, j'ai vu un convoi monter vers les montagnes de Bisesero. Je me suis dit : « Ça doit être la mission Turquoise qui vient. » Je me suis rapproché de la route. J'ai vu que c'était des voitures dans lesquelles il y avait des Blancs, des militaires français. Je me suis encore rapproché pour demander du secours. Comme ces militaires n'ont pas compris ce que je disais, j'ai dû aller sur la route.

jours »

« Nous serons de retour dans trois jours »

Ils se sont arrêtés. Je leur ai dit que j'avais entendu à la radio qu'il y avait une mission Turquoise qui venait sauver les Tutsi, les personnes en danger. « Voyez, vous avez trouvé des morts partout, des cadavres. On peut même vous amener des cadavres tués par balles ». Ils ont dit : « Non. Est-ce possible que des hommes armés, des militaires, des gendarmes comme vous le dites, puissent tirer sur des civils ? » J'ai répondu : « C'est ce qui se fait ici depuis bientôt trois mois. » Mes collègues, les autres rescapés, voyant que je n'étais pas en danger, se sont rapprochés de moi. Je leur ai demandé d'apporter quelques cadavres qui étaient éparpillés partout à côté de la route, des morts qui étaient encore chauds et qui saignaient. Les militaires français ont fini par constater que ce que je disais était vrai. Ils ont dit : « Nous sommes venus pour vous sauver, mais nous ne sommes pas prêts aujourd'hui. » J'ai dit : « Si vous nous laissez comme ça alors que les tueurs sont là sur les collines, à votre départ ou demain, ils vont revenir. N'y a-t-il pas moyen de rester pour nous sauver, nous protéger ? Ou bien nous partons avec vous ? » Ils ont dit : « Ce n'est pas possible. Nous ne sommes pas sûrs de cette région. Restez dans vos cachettes. Nous serons de retour dans trois jours. » Nous avons insisté, mais en vain. Les militaires français sont retournés d'où ils venaient. Ils nous ont laissés dans cette situation et nous avons perdu espoir d'être sauvés par ces militaires. Et le 28 juin 1994, les tueries ont continué, comme le 29 et le 30.

La fin du cauchemar

Le 30 juin dans la soirée, j'ai vu que les Français étaient de retour en passant par le nord. Ils ont rencontré un autre rescapé qui a pu parler avec eux le premier. Les Français ont rassemblé les Tutsi. Ils m'ont alors dit qu'ils allaient expédier les blessés graves vers Goma où ils pourraient être bien soignés. Après notre installation dans un camp à Biseseo sous la surveillance des militaires de Turquoise, puis des Sénégalais, ils ont soigné nos blessures, ils nous ont distribué des rations militaires, des biscuits aux enfants et de l'eau minérale. Nous sommes restés avec eux deux ou trois semaines. Un matin, le chef m'a appelé et m'a demandé si nous voulions rester avec eux ou rejoindre la zone contrôlée par le FPR. J'ai consulté mes compatriotes. Tous voulaient partir. Le jour suivant, l'évacuation a commencé. J'ai été évacué en dernier parce que je devais organiser tout ça.

La France devra désormais accepter les extraditions vers le Rwanda

Le 27 octobre 2011, la Cour européenne des Droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt autorisant le Danemark à extraditer M. Sylvere Ahorugeze, soupçonné de génocide et de crimes contre l'humanité par la justice rwandaise. Cette décision est particulièrement importante car les juridictions des états membres de l'Union européenne sont tenues de se conformer à la jurisprudence de la CEDH. Jusqu'à présent les tribunaux de l'Allemagne, la Finlande, le Royaume-Uni, la Suisse, la Norvège et bien évidemment de la France avaient bien souvent estimé que le Rwanda ne présentait pas les garanties suffisantes concernant les conditions de jugement et de détention. La CEDH sonne donc *a priori* la fin des refus d'extradition vers le Rwanda pour ces motifs. La CEDH, pour justifier sa décision, a mis en avant les récentes évolutions de la législation rwandaise ne permettant plus de considérer que le pays était en « violation flagrante du droit à un procès équitable », comme l'avait invoqué le TPIR jusqu'en juin 2011 (date à laquelle une première extradition avait été autorisée). Elle a estimé par ailleurs qu'il n'y a actuellement aucun indice d'une « situation générale de persécutions ou de mauvais traitements de la population Hutu au Rwanda ».

Espérons maintenant que les juridictions françaises, à défaut de juger les présumés génocidaires sur le sol hexagonal, appliqueront bien cette jurisprudence et permettront les extraditions vers le Rwanda. Mais on l'a vu pour le statut du procureur, que la CEDH ne considère pas comme un magistrat indépendant, ou pour la garde à vue à la française, que la Cour juge comme une atteinte au droit à un procès équitable : la France ne se conforme pas toujours à ces décisions...

Africa24, outil de propagande

C'est à Saint-Cloud, début novembre que le président équato-guinéen Obiang Nguema, qui dirige d'une main de fer depuis 1979 l'un des régimes les plus corrompus de la planète, a inauguré les locaux de sa chaîne d'information Africa24, qu'il a entièrement financée depuis sa création en 2009. Africa24 emploie 85 salariés et a été fondée en 2009 grâce à un investissement de 10 millions d'euros de la Guinée-Equatoriale qui en détient 20%. Son président, le Camerounais Constant Nemale, en détient les 80% restant. Celui-ci n'a pas tardé à révéler la véritable

utilité d'Africa24 en dénonçant « tous ceux qui passent leur temps à détruire l'image de la Guinée-Equatoriale », « Vous êtes ici en famille », a-t-il lancé à Obiang en promettant qu'Africa24 se fera « une obligation morale » de « combattre jusqu'à ce que l'Unesco attribue le prix Obiang ». La directrice de l'Unesco, Irina Bokova, s'oppose en effet à la remise de ce prix scientifique, financé à hauteur de trois millions de dollars par Obiang en raison de son passif en matière de corruption et de respect des droits de l'homme.

Début octobre, l'Unesco avait remis toute décision au printemps 2012 après les derniers développements en France de l'enquête des Biens mal acquis dans lequel est impliqué Obiang, notamment la saisie fin septembre de onze voitures de luxe du fils aîné et successeur pressenti de M. Obiang, Teodorin. Quelques jours après, Obiang nommait Teodorin ambassadeur adjoint de son pays à l'Unesco, lui permettant ainsi de bénéficier d'une immunité diplomatique si la justice française voulait l'interroger.

Areva en Afrique, une face cachée du nucléaire français. Parution en février 2012

Contrecarrant « le mythe de l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire », puisque l'uranium alimentant le nucléaire civil et militaire provient depuis longtemps et pour une large part du sous-sol africain, Raphaël Granvaud détaille les conditions dans lesquelles la France et Areva se procurent un uranium au meilleur coût, au prix d'ingérences politiques et de conséquences environnementales, sanitaires et sociales catastrophiques pour les populations locales. Dans un contexte international d'intensification de la concurrence sur le continent africain, Areva obtient un tiers de son uranium au Niger, qui reste pourtant en dernière position du classement des pays selon leur indice de développement humain. L'entreprise a toujours pu compter sur l'aide active des représentants officiels de l'État français, mais aussi sur l'appui des réseaux de la Françafrique pour sauvegarder son droit de pillage, en échange de leur soutien politique et militaire aux régimes autoritaires amis. L'auteur dévoile enfin les efforts considérables d'Areva pour que les différents éléments de cette réalité et de sa stratégie de dissémination nucléaire ne viennent pas ternir une image de marque qu'elle voudrait immaculée.

SÉNÉGAL

L'heure de vérité face aux enjeux vitaux

**Le 26 février 2012, les Sénégalais seront appelés aux urnes pour l'élection présidentielle dans un contexte économique et politique tendu. L'occasion de s'intéresser aux vrais enjeux de cette élection pour le Sénégal alors que le président sortant, Abdoulaye Wade s'accroche au pouvoir après deux mandats présidentiels. *Billets d'Afrique* publie ici, en deux parties, l'analyse de Dialo Diop, secrétaire du RND¹.
1^{ère} partie : quelques rappels utiles.**

Quel dommage que la plupart de nos concitoyens soient encore analphabètes dans nos langues maternelles africaines comme dans la langue officielle étrangère !

De ce fait, la signification réelle des vrais et faux débats qui agitent le microcosme politique local et global leur échappe souvent, les empêchant de distinguer les imposteurs des partisans du changement véritable.

La simple éradication de l'analphabétisme suffirait, en effet, à briser plusieurs mythes et légendes qui ont la peau dure au Sénégal. Le premier et principal d'entre eux résume à lui seul tous les autres : il s'agit de la prétendue « exception sénégalaise », dont la « tradition démocratique séculaire » serait une « vitrine exemplaire dans une Afrique ravagée par la dictature, la guerre et la faim »...

Un rappel historique s'impose. Le Sénégal d'aujourd'hui, la plus ancienne colonie française d'Afrique, résulte d'une expansion militaire, missionnaire et marchande à partir du comptoir négrier de Saint-Louis (1659) d'abord le long de la vallée du fleuve éponyme, puis dans l'arrière-pays. Avec la défaite des dernières résistances armées, la conquête de nombreux territoires africains sera assurée par le tristement célèbre corps dit des « Tirailleurs sénégalais » (1857), qui servira de chair à canon au 20^{ème} siècle, aussi bien lors des deux guerres mondiales que dans la répression sanglante des mouvements d'indépendance aux quatre coins de l'empire français. Quoique ces supplétifs indigènes

de l'infanterie coloniale ne fussent pas exclusivement « sénégalais », l'élite locale semble en retirer une bien étrange fierté.

De même, il n'est pas rare d'entendre répéter que « l'on vote au Sénégal depuis 1848 », (date de la seconde abolition de l'esclavage par la France, à la suite d'une révolution), en se gardant toutefois de préciser qui, dans la colonie du Sénégal, bénéficiait du droit de vote : un privilège réservé à une infime minorité de « citoyens » et dont était exclue la grande masse des « sujets français »... Il faut, en outre, rappeler que si 1848 fut effectivement l'année de l'abrogation du sinistre « Code Noir » du roi Louis XIV (1685), la France républicaine va lui substituer le non moins inhumain « Code de l'Indigénat », en vigueur dans les colonies jusqu'en 1946. Que penser, enfin, d'un suffrage qui est dit universel tout en excluant la moitié féminine de l'humanité, ou dont la « libre expression » ne garantit ni le secret du scrutin, ni l'unicité du vote, comme cela fut le cas respectivement jusqu'en 1945 en France métropolitaine et en 1993 au Sénégal.

Ceci montre bien que le passé éclaire le présent et à quel point les « démocraties africaines » actuelles prennent leurs racines dans les régimes esclavagiste et colonialiste qui les ont précédés et, dans une large mesure, enfantés !

Une fausse indépendance

Cependant, le « modèle démocratique sénégalais » n'est pas la seule imposture circulante ; la plus grave reste sans doute la fausse indépendance de 1960, qui a résulté d'un faux départ en trois temps : le manquement du référendum du 28 septembre 1958, l'éclatement de la Fédération du Mali le 22 août 1960 et le coup d'Etat civil contre le Président du Conseil Mamadou Dia le 17 décembre 1962. Ce dernier, authentique « père de l'indépendance » du Sénégal se verra éliminé du pouvoir avec ses compagnons (dont Ibrahima Sar, éminent dirigeant de la grève historique des cheminots de l'AOF en 1947) par son « camarade » L.S. Senghor qui, après avoir rompu avec son parrain socialiste Lamine Guèye, neutralisé le PRA d'Abdoulaye LY, dissous le PAI de Mahjemout Diop et interdit le BMS de Cheikh Anta Diop, achevait ainsi de faire le vide autour de lui pour asseoir un pouvoir personnel de type autocratique. Un aveu tardif, parmi tant d'autres, d'un sous-chef de la Françafrique, Pierre Messmer, en dit long : « La France accordera

l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui la réclamaient avec le plus d'intransigeance »...

C'est ainsi que le Président Senghor va régner sans partage pendant près de deux décennies, avant de passer la main au successeur qu'il s'est choisi, Abdou Diouf, Premier Ministre et son adjoint dans le Parti-Etat-PS.

Pour s'en tenir au seul domaine électoral, rappelons que de tous les scrutins présidentiels de l'ère senghorienne, seul le dernier (1978) s'est tenu avec un concurrent, Abdoulaye Wade, qui faisait figure en l'occurrence d'opposition de sa Majesté, son PDS s'étant déclaré « parti de contribution » ! Une suite de candidature unique de fait donc pour une période de parti unique de fait...

Le Président Diouf, son successeur désigné et installé en 1981, fera également une vingtaine d'années à la tête du pays, mais dans un contexte de multipartisme élargi et non « intégral », comme on le dit abusivement. Les quatre élections de renouvellement de son mandat seront à la fois concurrentielles et violemment contestées parce que manifestement frauduleuses ; ce qui ne l'empêchera pas de perdre la dernière, en l'an 2000, à l'issue d'un second tour sans précédent.

A l'image de son prédécesseur, qui avait poursuivi sa mission proconsulaire sur les bancs de l'Académie Française, l'héritier, après sa défaite électorale dignement assumée, va achever la sienne dans la défense et l'illustration de la langue française au sein de l'Organisation de la Francophonie...

Il se trouve que pour mettre fin au long règne du PS, la coalition de coalitions du Front pour l'Alternance (FAL) n'a pas trouvé de candidat meilleur que Wade, l'ex-opposant favori de Senghor et adepte multirécidiviste de l'entrisme gouvernemental sous Diouf ! Bien que premier président démocratiquement élu de la République du Sénégal, Me Wade va s'empresser de renier tous ses engagements en foulant aux pieds aussi bien le programme minimum du FAL que son serment constitutionnel. Sa trahison des idéaux patriotiques et démocratiques de l'alternance sautera rapidement aux yeux de tous, marquée par l'usurpation des fonctions et l'accaparement des ressources, le recyclage systématique des déchets politiques du PS par une transhumance massive vers le nouveau Parti-Etat-PDS, la généralisation de la corruption désormais épidémique et la

de 2012

banalisation des crimes de sang. Le sommet de la manipulation institutionnelle sera atteint avec le plébiscite de sa Constitution taillée sur mesure lors du référendum de janvier 2001 d'abord, les élections législatives de mai 2001 ensuite, qui vont le doter d'une « Chambre introuvable »...

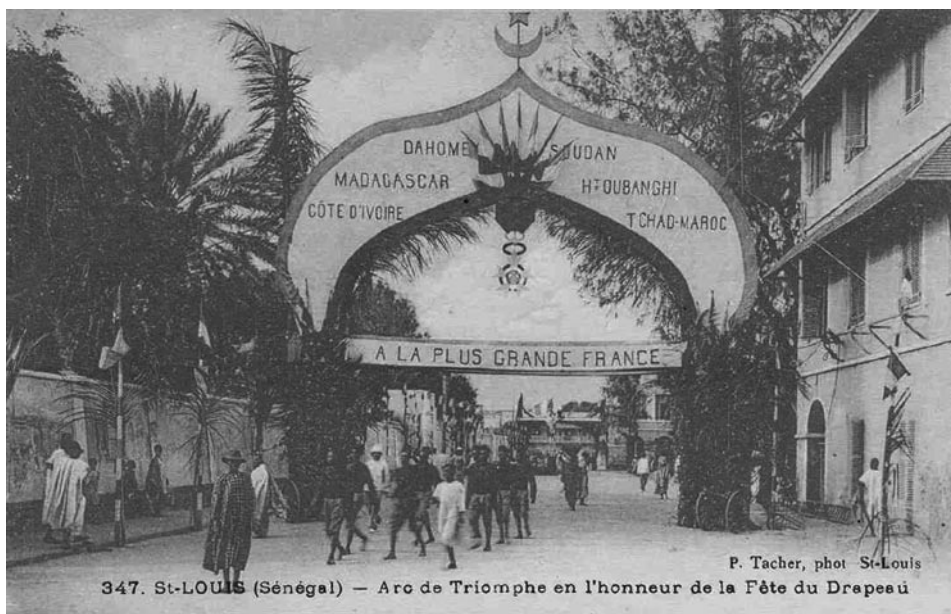
Bien qu'étant parvenu à concentrer pratiquement tous les pouvoirs dans ses mains, la rupture du contrat de confiance entre le Président Wade et le peuple sera néanmoins consommée dès l'année suivante, avec la gestion calamiteuse du naufrage nocturne du bateau « Le Joola », survenu le 26 septembre 2002 et qui avec plus de 2000 morts, a réalisé le funeste record de la plus grave tragédie de l'histoire de la navigation maritime en temps de paix !

La peur du suffrage universel

Depuis lors, la multiplication des scandales politico-affairistes et des crimes économiques et financiers au sein de la nouvelle oligarchie, venant s'ajouter à une violence répressive démesurée et indiscriminée vont achever de faire la quasi-unanimité des populations contre le régime « libéral », jusque et y compris dans ses propres rangs. Si bien qu'au terme du septennat, la cassure entre le pays légal et le pays réel avait atteint un point tel que la peur du suffrage universel avait changé de camp pour s'emparer du clan Wade, contraint de saisir le premier prétexte venu –des inondations dans la banlieue dakaroise– pour reporter les législatives de 2006 et inverser de la sorte les séquences légales du calendrier électoral.

La manœuvre s'est avérée payante, dans la mesure où, couplée au dopage du fichier à la faveur d'une refonte des listes électorales et à l'incapacitation planifiée de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) d'un côté, à la malencontreuse dispersion des candidats de l'opposition, pourtant réunie autour du programme commun de la CPA, de l'autre côté, elle lui a permis de rafler la mise dès le premier tour de l'élection présidentielle du 25 février 2007. Mais, le caractère frauduleux de cette victoire à la Pyrrhus n'allait pas tarder à apparaître au grand jour.

À l'occasion du scrutin législatif du mois de mai suivant, l'appel au boycott lancé par la majeure partie de l'opposition regroupée dans le « Front Siggil Senegaal » va effectivement se traduire par un taux d'abstention massif à l'intérieur du pays comme dans la diaspora, infligeant ainsi au Président Wade, malgré



une majorité qualifiée à l'Assemblée nationale et un Sénat monolithique, une humiliation personnelle dans la « bataille de la participation » qu'il avait lui-même engagée au mépris de la loi.

Sans doute est-ce cet échec psychologique et moral, témoignant du phénomène de rejet massif dont son régime était victime, qui l'a contraint à réviser sa stratégie de conservation du pouvoir central en déclarant de façon à la fois prématurée et intempestive sa candidature à un troisième mandat qu'il savait parfaitement anticonstitutionnel. Un revers qui va du reste recevoir ultérieurement une confirmation éclatante avec la défaite cinglante subie par la coalition Sopi à l'issue des élections locales du 22 mars 2009. La peur de perdre le pouvoir d'Etat a alors viré à la panique pure et simple dans les rangs de la mouvance présidentielle...

L'urgence d'une rupture avec le passé

D'autant plus qu'entre temps était intervenu en 2008 un événement inédit dans les annales du Sénégal « postcolonial », à savoir la tenue des Assises nationales. Il s'est agi d'un exercice endogène de réflexion critique collective, impliquant des « consultations citoyennes » aussi bien que des commissions d'experts, qui a permis de dresser une sorte de bilan du cinquantenaire et de conclure à la double nécessité urgente d'une rupture avec le passé et d'une refondation de l'Etat républicain. Ces travaux, menés durant une année et de façon totalement autonome (tant intellectuellement que financièrement) par les partis d'opposition, les organisations dites de la société civile et diverses personnalités, ont abouti à l'élaboration d'un rapport général dont la

substance a été condensée dans une Charte de Gouvernance Démocratique, qui a fait l'objet d'un engagement solennel signé par chacune des parties prenantes aux Assises. Avant d'en venir au vif du sujet, c'est-à-dire les véritables enjeux des prochaines échéances électorales de 2012, il convient d'établir au moins trois constats à partir de la rétrospective qui précède :

En dépit de leurs étiquettes idéologiques opposées en apparence, il n'y a en réalité pas de différence de nature mais seulement de degré entre les deux régimes pseudo-socialiste et pseudo-libéral. Ne sont-ils pas d'ailleurs coresponsables, successivement et/ou solidairement, de la ruine du pays ? Wade, n'ayant rien inventé, s'est simplement contenté de pousser à l'extrême caricature les tares de ses prédécesseurs ; La stabilité tant vantée du Sénégal est allée de pair avec une grande instabilité constitutionnelle et surtout une dégradation des mœurs politiques associée à une aggravation continue de la misère du plus grand nombre, multipliant les foyers de tension et les sources de conflit violent, comme en Casamance et au Fouta ; Enfin, au terme d'un demi-siècle d'indépendance sous tutelle notamment militaire, monétaire et culturelle, doublée d'une démocratie de façade piégée par la volonté de transplanter le « modèle » bipartisan européen, pourtant en état de décomposition avancée en Occident même, la faillite systémique est aussi manifeste au Sénégal que dans la plupart des autres pays d'Afrique et du reste du monde.

1- Le Rassemblement national démocratique (RND) est un parti politique se réclamant du panafricanisme. Il a été créé, en 1976, dans la clandestinité par Cheikh Anta Diop et reconnu officiellement en 1981.

MADAGASCAR

Crise malgache et impasse politicienne

Madagascar vit depuis presque trois ans une situation des plus confuses : bradages de terres agricoles, transition politique controversée, incursion de l'armée dans le champ politique, enjeux économiques sous-jacents...

L'interminable crise malgache commencée en décembre 2008 n'est pas réductible au conflit des egos des *businessmen* Marc Ravalomanana, alors président de la République et chef d'église (aujourd'hui exilé en Afrique australe), et Andry Rajoelina, maire destitué de la capitale Antananarivo autoproclamé président d'une Haute autorité de la transition (vers une quatrième république) – à l'issue d'un putsch militaro-civil en mars 2009.

Cette crise s'est construite contre le pouvoir néolibéral et autoritaire en place, d'une part, de la population appauvrie, d'autre part, de fractions politiciennes laminées par le parti présidentiel TIM et, enfin, d'affairistes ruinés par l'empire monopoliste et clientéliste TIKO.

Exaspération populaire et crise politicienne exacerbée

La dérive autocratique du régime Ravalomanana s'est accélérée en 2007 avec une réforme constitutionnelle renforçant le pouvoir présidentiel. Comme ceux qui l'ont précédé, il a constamment réprimé le mouvement social, qui l'avait pourtant porté au pouvoir. L'exaspération de l'opinion a atteint son paroxysme quand Ravalomanana a mélangé la caisse de son empire industriel et celle de l'Etat au point que le FMI a demandé des comptes sur l'achat de « Force one 2 ». Un avion présidentiel à 60 millions de dollars alors que le pays demeurerait dramatiquement pauvre avec un Indice de Développement Humain de 0,543 – ce qui le classait au 145^e rang mondial sur 182 en 2007.

Droits des travailleurs ignorés dans les zones franches, expulsion des paysans de leurs terres par l'agrobusiness, liberté d'expression de la société civile et des médias bafouée : la logique ultra-libérale qui enrichit depuis des décennies une minorité, appauvrit la population et brade les ressources nationales est à l'origine de la vindicte populaire qui a conduit aux

émeutes de fin 2008-début 2009. Cette puissante colère a saccagé des symboles forts : les magasins du président, les médias privés qu'il possédait, ainsi que ceux de l'Etat qui étaient à sa botte.

Contre le cours corrompu et autoritaire du « ravalomananisme », Rajoelina et son entourage ont su instrumentaliser le mécontentement populaire pour provoquer une alternance sans processus électoral. Après deux mois d'un bras de fer qui fera plus de 130 victimes, la situation tourne en leur faveur suite au choc provoqué par la répression particulièrement sanglante d'une manifestation devant le palais présidentiel. Le 17 mars 2009, avec l'appui de soldats mutins, ils érigent leur Haute autorité de la transition composée principalement de gens d'affaires et de politiciens opportunistes ou controversés sans véritables assises.

Les premières décisions et actions du pouvoir de fait sont inquiétantes : transition relativement longue, suspension de l'Assemblée nationale et du Sénat, mesures rétrogrades et unilatérales comme le rétablissement du français comme langue d'enseignement et, par dessus tout, répression de ses opposants (avec le risque d'intensifier les affrontements)...

La SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), l'Union africaine, l'Union européenne (dont la France) et l'ONU ont condamné le coup d'Etat de Rajoelina et aucun pays ne reconnaît le pouvoir qui en est issu (La France a condamné pour la forme. Cela ne l'a pas empêché de couraonner Rajoelina-TGV via Guéant et tenter le légitimer sur la scène internationale. Ce qui a échoué à cause du manque de fiabilité de TGV qui n'est pas un homme des réseaux franc-africains comme un Sassou ou un Bongo, l'influence des ultras dans son entourage farouchement hostile à toute concession et l'opposition des leaders de la SADC - en premier lieu l'Afrique du Sud - pour qui la France est un adversaire à chasser de leur pré-carré.) Dès après le 17 mars, Ravalomanana s'est exilé en Afrique australe d'où il mène une intense activité diplomatique contre ses tombeurs. La dégradation de la situation est continue, arrivant au point où aucun camp ne peut plus tenter de l'emporter sans provoquer des dégâts collatéraux insupportables pour le peuple et sans mettre en péril l'unité et l'intégrité de la nation.

La société civile représentative malgache propose alors, à juste titre, de rechercher une solution malgacho-malgache consensuelle



et inclusive, avec « facilitation » par la communauté internationale. Cette option s'est alors imposée : d'où les phases de négociation pour le « partage du pouvoir » initialement entre les « mouvances » Rajoelina, Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy à Maputo, Antananarivo, Addis-Abeba et Pretoria puis, dans la toute dernière période, les réunions d'instances de la SADC à Windhoek, Gaborone et Sandton et enfin une réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Addis-Abeba.

A priori, c'est la polarisation entre partisans de l'un et de l'autre camp qui paralyse complètement tout schéma de sortie de crise, raison pour laquelle, au départ, les mouvances des deux anciens présidents Ratsiraka et Zafy ont été associées aux négociations pour le partage du pouvoir. En fait, les surenchères bloquantes sont réputées porter sur les garanties à donner aux différentes clientèles des fractions dirigeantes s'agissant de leurs intérêts respectifs dans les faramineux contrats fonciers, miniers, pétroliers et autres.

Business comme d'habitude

L'opinion malgache n'est pas dupe des enjeux des intrigues politico-affairistes ambiantes. Transnationales et puissances anciennes et/ou émergentes, alliées à des clientèles locales, rivalisent depuis des années pour contrôler les ressources foncières, minières et pétrolières.

Même si les principaux projets se sont concrétisés durant le mandat de Ravalomanana (l'anglo-canadien Rio Tinto exploite l'ilménite, l'américain Sherrit International le nickel, le franco-belge Total obtient l'important gisement de schistes bitumineux de Bemolanga). C'est à cette époque que de vastes surfaces de terres arables ont été promises à des multinationales coréenne et indienne et l'eau du fleuve Faraony à l'Arabie Saoudite. *Le Canard enchaîné*, écrivait d'ailleurs dès le 25 mars 2009 (soit une semaine après la prise de pouvoir de Rajoelina), que la guerre pour gagner l'exploitation du pétrole *off-shore* faisait déjà rage entre Total et d'autres firmes internationales.

A sa prise de pouvoir, Rajoelina avait pourtant annoncé l'arrêt pour inventaire de la politique active d'exploitation des ressources initiée sous Ravalomanana et qui avait été un des ferments de la contestation populaire. Cette « trêve » officielle a pris fin en janvier 2010 pour le secteur minier, sans que l'on connaisse le résultat de l'inventaire. Des cessions de terre seraient même à nouveau à l'étude, et Bolloré, lui, guignerait toujours la gestion du port à conteneurs de Toamasina, premier port de Madagascar. De jour en jour, l'opinion malgache comme internationale découvre de nouvelles affaires de prédation de ressources et de pillage du pays. Le business illégal continue de plus belle pendant la crise, comme le montre le scandale du trafic illégal de bois de rose (arbre rare et protégé) dans le nord-est de Madagascar, qui a été dévoilé pendant le Sommet de Copenhague. Une valeur marchande d'environ 310 000 euros y était apparemment abattue chaque jour. Les sociétés importatrices étaient chinoises ; un armateur français participait au pillage. La crise politique n'a fait qu'empirer le trafic et d'aucuns y entrevoient tout simplement des sources de financement de futures campagnes électorales. Pour les acteurs (nationaux ou internationaux) de la crise, sa non-résolution permet de faire fleurir les trafics et commerces auxquels ils sont liés : dans l'intérêt de certaines affaires, la crise doit et peut continuer !

Tenants et aboutissants d'une crise odieuse

Seul un partage du pouvoir entre les fractions dirigeantes en compétition, les « mouvances » Ravalomanana, Rajoelina, Ratsiraka, Zafy sans exclusion d'autres regroupements identifiés peut générer une sortie raisonnable de crise. Mais aucune solution de sortie de crise ne se pérenniserait si la lumière n'est pas faite, par une enquête réellement indépendante, sur les responsabilités des tueries, exactions diverses, violences et arrestations arbitraires

commises de part et d'autre de décembre 2008 à maintenant mais aussi lors de la crise de 2002. Cette crise qui dure révèle que Madagascar est entrée dans une nouvelle ère où désormais les fractions dirigeantes malgaches sont prêtes à sacrifier les intérêts de la nation sur l'autel de leur profit immédiat, une économie de la destruction s'est mise en route. Dans la présente guerre entre potentats, la politique et les affaires sont largement et systématiquement imbriquées et aucun belligérant ne se soucie des dégâts collatéraux de son action sur la « base de manœuvre » qu'est la population (sinon à préférer quelques engagements démagogiques).

Que d'incohérences !

Les rapports des classes dirigeantes malgaches aux transnationales et puissances anciennes et/ou émergentes rivales se reformulent désormais dans les termes d'une allégeance qui rompt avec la marge de manœuvre conquise dans les années soixante-dix par quelques secteurs de la bourgeoisie nationale. Les clientèles locales – par cooptation, donc de plus en plus pléthoriques – doivent être satisfaites, « nourries »... prétexte à toutes les surenchères. Ces pressions de l'extérieur et celles de l'intérieur conjuguées expliquent en grande partie les incohérences et louvoiements du politicien « professionnel » malgache d'aujourd'hui. Rappelons-nous Marc Ravalomanana promettant à ses « ouailles » son retour imminent, insensé au regard du contexte alors qu'il invective depuis son exil la France tout en s'impliquant dans des négociations coparrainées par celle-ci et l'Afrique du Sud à Pretoria. L'attitude d'Andry Rajoelina depuis mi-2010 est aussi illustrative de cette incohérence politicienne. Le 12 mai 2010, il annonce sa non-candidature à toute élection, dont la présidentielle, tout en énonçant de façon

unilatérale un schéma de sortie de crise avec agenda et feuille de route ! La cohérence aurait plutôt été qu'il démissionne de sa présidence pour pouvoir se porter candidat dans un schéma non-unilatéral. La mise en œuvre d'une CENI (Commission nationale électorale « indépendante ») aux ordres de la HAT puis l'organisation d'un référendum (sur un projet de Constitution d'une quatrième république) que la communauté internationale ne peut pas reconnaître parce que non-consensuelle ne sont que les éléments d'une fuite en avant qui bloque tout effort pour sortir de la crise.

La société civile organisée comme solution

Le vrai souffle nouveau dans cette crise vient de la société civile organisée. *A priori* on lui doit, depuis février 2009, ce concept d'une sortie de crise « neutre, pacifique, consensuelle et inclusive... engagée dans le sens des intérêts de la population ». La tenue des négociations successives entre les « mouvances » plaide en faveur de cette société civile représentative et reste le schéma pertinent pour une sortie de crise réellement consensuelle, inclusive, pacifique et dans l'intérêt de la population.

Il n'est toutefois pas exclu que cette société civile organisée soit le « dindon de la farce » si l'accord entre politiciens se révèle *in fine* n'être qu'un partage du gâteau, sans perspective réellement politique. Vu les surenchères continues, le dernier accord politique, arraché au forceps le 17 septembre 2011, sur la fameuse « feuille de route » qui a permis l'installation d'un « gouvernement d'union nationale », ne garantit guère une sortie de crise apaisée ni une amélioration du sort de la population malgache dans son ensemble.

Le Bureau du CdSM

Le Consortium de solidarité

Le Consortium de Solidarité avec Madagascar (CdSM) a été créé lors de la crise politique malgache de 2002 pour informer l'opinion publique européenne sur les réalités de la Grande Île et apporter une expression d'une voix indépendante de celle des autorités françaises. Il travaille dans ce sens en concertation avec les réseaux, ONG et plateformes des organisations de la société civile malgache en menant des réflexions sur les questions de dette, de développement, de démocratie etc.

Les réseaux partenaires malgaches restent les seuls maîtres de leurs analyses, orientations et initiatives. Le CdSM, quant à lui, fonctionne comme interface entre les sociétés civiles des deux pays. Il œuvre à ce que soit effective la solidarité des partenaires français avec la société civile malgache dans les efforts de celle-ci à structurer et renforcer ses capacités dans l'éducation citoyenne, dans le développement de la démocratie, dans la lutte contre la pauvreté et dans la construction d'un Etat de droit à Madagascar et pour que s'établissent des relations équitables entre la France et Madagascar, aux plans politique, économique, social et culturel.

2011, l'année de tous les dangers

L'année 2011 a été particulièrement riche en événements françafricains, malgré les discours sur le recul de l'influence française. Rétrospective sur les faits marquants d'une actualité encore brûlante et lourde de symboles.

Décembre 2010 : France 2 diffuse pour la première fois le documentaire « Françafrrique », de Patrick Benquet, qui a le mérite de faire connaître à un nouveau public une partie des relations réelles que la France a entretenues ces dernières décennies avec ses anciennes colonies, mais dont le deuxième volet se conclut en assénant que « la Françafrrique, ce système de relations complexes entre la France et l'Afrique, créé par le Général de Gaulles, s'est effondrée ». Une affirmation basée sur la confusion, classique et peut-être volontaire, avec le Foccartisme des années 60 et 70, à laquelle les événements de l'année 2011 ont apporté un démenti cinglant.

«Le savoir-faire français»

Pourtant, l'année avait plutôt bien commencé. Pour la première fois, le soutien affiché à un despote réprimant la contestation populaire provoqua un tollé en France, lorsqu'Alliot-Marie proposa, le 11 janvier, que la France mette « le savoir-faire français » au service du régime de Ben Ali. Celui-ci chutait trois jours après précipitant le lâchage de MAM par toute sa famille politique. Mais ça n'était pas une raison, semble-t-il, pour remettre en cause les fondamentaux. La mascarade électorale organisée, fin janvier, en Centrafrique fût comme il se doit avalisée par la France, bien contente de pouvoir continuer à compter sur la docile complicité du dictateur Bozizé, pour le plus grand bonheur d'Areva et autres pilliers français du continent. Ce qui était bon jusqu'à présent pour la Tunisie, qu'une constellation d'hypocrites regardaient soudainement comme une erreur de jugement, restait évidemment valable pour le reste de l'Afrique. Ainsi le 10 février, à peine un mois après la phrase « malheureuse » de MAM, Nicolas Sarkozy faisait remettre par l'ambassadeur de France au Congo-Brazzaville la légion d'honneur au contre-amiral congolais

Jean-Dominique Okemba, figure de proue du régime criminel de Sassou Nguesso. Sans que cela ne provoque la moindre vague. Personne ne sembla davantage s'émouvoir de la répression contre les manifestations populaires à Djibouti, micro-Etat protégé par la France tant qu'elle y maintient la plus importante de ses bases militaires en Afrique. Quant à la visite officielle d'Ali Bongo, le 21 février à l'Elysée, elle fût l'occasion pour quelques observateurs d'évoquer l'affaire des Biens Mal Acquis... mais bien peu de rappeler quelle forme de Pouvoir Mal Acquis il symbolise.

ailleurs car les mêmes causes produisent les mêmes effets ». Mais les soudards de l'armée burkinabé prirent le pas sur la contestation populaire, en s'élevant contre le pouvoir. Pas pour réclamer la liberté pour leur peuple, mais plus vénalement pour exiger le versement de primes et le droit de terroriser la population sans être inquiétés par la justice... Ouf, Blaise était sauvé et on évitait la contagion !

« Protéger les civils »

Car pas question de ternir davantage l'image de la France, qui comme chacun sait promeut activement les droits humains et la démocratie. Une propagande classique qui ne devait pas connaître d'exception, alors que la France couvrait de bombes la Libye. Depuis le début du printemps, l'armée française pilonnait aussi Abidjan, dans le même but de « protéger les civils », tandis qu'elle fermait les yeux sur les crimes de guerre commis par ses alliés des Forces Nouvelles pendant leur conquête de l'Ouest et du Sud de la Côte d'Ivoire. Cette double intervention militaire, vantée aux Français par une classe politique quasi-unanime et masquée derrière une ONU instrumentalisée et décrédibilisée, reste la principale imposture de cette année de politique africaine de la France, et l'illustration de cette Françafrrique décomplexée voulue par



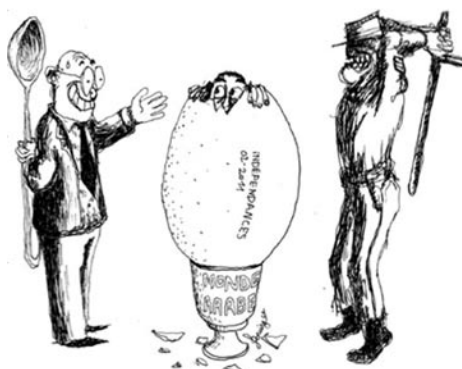
Ce raisonnement à œillères risquait toutefois de devenir difficile à tenir lorsque les burkinabé réclamèrent justice pour le collégien tabassé à mort fin février dans un commissariat, puis laissèrent éclater leur colère partout dans le pays au point d'entreprendre au mois de mars de dégager leur dictateur, accroché au pouvoir depuis aussi longtemps que Ben Ali. La diplomatie française semblait amorcer un lent virage, Alain Juppé déclarant le 4 mai son souhait « que les pays africains tiennent compte de ce qui se passe

Sarkozy. Celui-ci pouvait ainsi déclarer, le 21 mai, lors de son passage à la base militaire de Port-Bouët à l'occasion de l'investiture de Ouattara, « nous garderons toujours des forces militaires ici ». Nous sommes ici chez nous, en somme, et qu'importe l'avis des ivoiriens, même des futurs présidents.

Les piliers inébranlés de la Françafrrique

L'armée française, pilier de la Françafrrique, a donc encore officiellement de beaux

jours devant elle, malgré l'annonce de réductions d'effectifs surtout justifiées par des considérations budgétaires et tactiques. Ce sont ces beaux jours auxquels a voulu s'attaquer cet été le gabonais Roland Désiré Aba'a, en engageant une grève de la faim au moment de la visite officielle de François Fillon accompagné d'une pléiade de dirigeants d'entreprises françaises. Cette action désespérée ne visait rien de moins que l'annulation de la dette du Gabon vis à vis de la France, la renégociation des accords de coopération entre les deux pays



et le démantèlement de toutes les bases militaires françaises installées au Gabon. Ce gréviste isolé, qui a poussé très loin son action et y a sacrifié sa santé, l'avait bien compris : « ces bases militaires ne sont pas là pour la coopération militaire ni pour la sécurité des Gabonais. Elles sont uniquement là pour garantir et sécuriser les intérêts français en ce qui concerne l'exploitation des matières premières », avait-il déclaré au début de son jeûne.

L'autre mamelle institutionnelle de la Françafrique, le Franc CFA, a également bien traversé l'année. Alors que la crise de l'Euro commençait à poindre, presque personne ne s'est interrogé sur les conséquences des tensions autour de la monnaie européenne à laquelle cette monnaie coloniale se trouve arrimée. Il n'est toujours pas à l'ordre du jour de revoir les accords monétaires ni les statuts des banques centrales des trois zones Franc qui privent cette quinzaine de pays de toute souveraineté monétaire. Une situation inconfortable comme on peut le juger en ce moment en Europe !

Valises de billets et comptes numérotés

Finalement, il aura fallu les « révélation » de Robert Bourgi, racontant début septembre quelques-uns de ses voyages de porteur de mallettes et la contre-attaque de Michel de Bonnecorse, ex-monsieur Afrique de Chirac, pour enflammer le débat public sur la Françafrique. Mais sur un seul volet, certes pas des moindres : la corruption des politiques français.

Le sujet a momentanément occupé le devant de la scène médiatique et, dans toute démocratie digne de ce nom, le scandale aurait continué à enfler jusqu'à que la lumière soit faite. Ici non, seuls quelques démentis peu crédibles ont été opposés à ces graves accusations. Et point de scandale lorsqu'on a appris mi-novembre, sans surprise, que le Parquet classait l'affaire sans suite, faute d'éléments probants – l'avantage étant que tant qu'on n'enquête pas, on ne risque pas d'avoir de preuves. Pendant ce temps, les gouvernements d'un G20 présidé cette année par la France continuent à faire un peu d'agitation médiatique, vaille que vaille, pour prétendre s'attaquer aux grands désordres de l'économie mondiale... en prenant bien soin de ne rien faire qui pourrait vraiment menacer le secret bancaire dans les quelques 70 paradis fiscaux et judiciaires indispensables aux circuits financiers internationaux, licites ou illicites -mais toujours criminels. Cette bienveillance assure le maintien du pillage, et avec lui de juteux retours financiers, de la part des entreprises reconnaissantes comme des élites africaines corrompues. Nos politiques peuvent alors jurer, la main sur le cœur, n'avoir jamais attrapé une mallette : qu'importe, à l'heure de la finance dématérialisée et des comptes



numérotés. Ainsi, bien que Denis Robert ait définitivement gagné ses procès en février contre la multinationale Clearstream, chambre de compensation au carrefour de milliers de transactions dont potentiellement beaucoup d'opérations de blanchiment d'argent, rien n'a encore été entrepris contre ce trou noir de la finance. Voilà pourtant par où commencer, de façon concrète, pour s'en prendre à l'évasion fiscale et à la corruption. Encore faudrait-il de la volonté politique pour cela.

Le mur médiatique se lézarde

Malgré ce sombre tableau, un cumul de petites avancées, en apparence insuffisantes pour faire bouger les lignes, permet au fur et à mesure de progresser dans la lutte contre la Françafrique et ses avatars. Outre la polémique sur les valises de billets de Robert Bourgi, on peut ainsi saluer le travail



BIYA BIENTÔT RÉELU AU CAMEROUN.

considérable de quelques journalistes courageux sur les attentats de Karachi et les réseaux autour de Ziad Takieddine, des affaires qui ne sont pas sans rappeler la Françafrique et ses circonvolutions.

Il faut aussi relever que certains médias se sont démarqués à l'occasion de la première visite officielle de Paul Kagamé, le 12 septembre, en constatant le risque pour la vérité que représentait ce rapprochement franco-rwandais. Médiapart puis *Le Canard* ont aussi jeté un beau pavé dans le marigot en novembre, à propos des circonstances exactes de l'attaque aérienne contre les militaires français à Bouaké en 2004, le scénario de la manipulation et de l'affaire d'Etat tendant à s'imposer.

La parodie d'élection présidentielle au Cameroun a également été l'occasion de mini-révolutions dans le monde journalistique. Grâce notamment à l'excellent ouvrage de Fanny Pigeaud (*Le Cameroun de Paul Biya*, Karthala, 2011), plusieurs journaux ont dénoncé a parodie d'élection en préparation. Quitte, dans le cas du *Monde*, à se contredire quelques jours plus tard en publiant un publiereportage à la gloire de Paul Biya, facturé au régime pour près de 470 000 euros selon des révélations récentes du journal camerounais *Le Jour*... Cette contre-offensive des communicants français ne change pas la donne : l'auto-censure des journalistes français parvient, timidement mais sûrement, à reculer. Avec elle, c'est l'*Omertà* qui se brise, même lentement, et le monde politique qui suit, avec quelques députés osant enfin demander des commissions d'enquêtes parlementaires sur le rôle de la France dans l'assassinat de Thomas Sankara ou, plus récemment, sur la coopération militaire avec le Cameroun. Que ces lézardes dans la chape de plomb qui couvre la politique africaine de la France s'élargissent plutôt qu'elles ne se rebouchent aussitôt ne dépendra, comme toujours, que d'une chose : notre capacité, en tant que citoyens français écœurés par ce scandale, à élargir le débat et à construire le rapport de forces.

Alice Primo

Compaoré et Gbagbo à la CPI

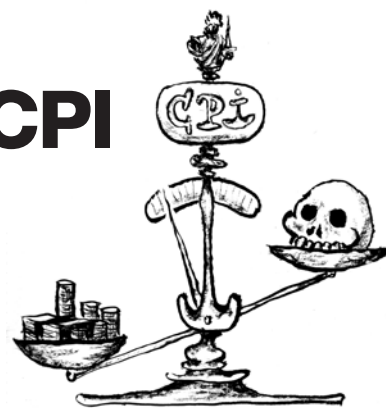
On aurait aimé que la visite du président burkinabé, Blaise Compaoré, à la Cour pénale internationale (CPI) soit un canular ! Ce 9 novembre, il était invité à une conférence au sommet sur la diplomatie de la paix, la justice internationale et l'ordre mondial ! Selon le journal gouvernemental burkinabé « Luis Moreno Ocampo, explique cette invitation par le fait que le Burkina Faso a joué un rôle important dans la résolution d'un certain nombre de crises dans la sous-région Ouest-africaine ».

La CPI ne peut tout de même pas avoir oublié que le conflit ivoirien a débuté par une agression armée à partir du Burkina Faso. Guillaume Soro considère d'ailleurs Blaise Compaoré comme son « mentor qui lui a tant donné » (*Fraternité Matin*, 1^{er} octobre 2008). Compaoré est donc venu faire part de son expérience à la CPI. Il est venu plaider une certaine flexibilité de la CPI : « La réparation directe de certains torts dont les victimes ont souffert à travers l'accès gratuit aux services sociaux de base et les compensations financières constitue une autre démarche pour parvenir à la justice »... expliquant que l'amnistie peut parfois accélérer la signature d'accord de

paix. Une amnistie qui pourrait s'appliquer à lui-même lorsqu'il ne sera plus président ! Mais outre les crimes pour lesquels il aurait pu être poursuivi au Burkina Faso, qu'en est-il de l'implication du Burkina dans d'autres conflits internationaux ? Libéria et Sierra Leone par exemple. Charles Taylor est seul sur le banc des accusés au Tribunal Spécial sur le Sierra Leone, le cousin de la CPI, alors que les délibérations ont mis plusieurs fois en cause Blaise Compaoré, aux côtés de Kadhafi, pour leur implication dans ce conflit notamment les livraisons d'armes.

Quant au Libéria, la CPI semble ne pas avoir voulu aller plus loin que la commission Vérité et Justice, alors que le conflit qui a déchiré ce pays a été bien plus effroyable que celui de Côte d'Ivoire. Ainsi des criminels de guerre comme Prince Johnson peuvent se présenter aux élections. Et Ellen Johnson Sirleaf, gagnante contestée de ces mêmes élections, avait été pourtant citée dans le rapport de la commission vérité de ce pays comme devant être privée de mandats électifs pendant trente ans pour ses complicités avec Charles Taylor au début du conflit. Cela n'a pas empêché qu'elle reçoive le prix Nobel de la paix.

Blaise Compaoré en visite à la CPI, qui-plus-



est travesti en expert dans la résolution des conflits qu'il a souvent lui-même suscité, est une grave atteinte à la crédibilité de la CPI. Une escroquerie qui témoigne des réseaux puissants, toujours là pour faire passer Blaise en faiseur de paix.

Depuis quelques années, il a même gagné les faveurs du gouvernement américain, premier bailleur de la CPI, après avoir été pourtant longtemps décrié justement pour son implication au Libéria. Mais Compaoré abrite les manœuvres militaires américaines sur son territoire.

La justice internationale ne semble donc malheureusement pas vouloir s'extraire des critiques selon laquelle la justice qui y prévaut est celle de ceux qui financent les tribunaux. Seuls la mobilisation citoyenne pourra imposer plus de justice.

Bruno Jaffré

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, R.Houra, J.Poirson, M.Lopès, B.Jaffré

Abonnements : David Dousseau

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n°

0216G87632

Dépôt légal : décembre 2011 -ISSN 2115-

6336 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

